

CARTE DES RICHESSES DE LA MINETT UNESCO BIOSPHERE



SITES INSOLITES DU PATRIMOINE INDUSTRIEL

- A · Mine Grôven, **Differdange** 7-H
- B · «Humpen» du Haard **Dudelange** 13-J
- C · Le parc des machines **Dudelange** 14-J
- D · «Petite Italie» **Dudelange** 13-I
- E · Convertisseur-Thomas **Fond-de-Gras** 4-G
- F · Mine Heintzenberg **Esch-sur-Alzette** 9-H
- G · Mine «Prince Henri» **Esch-sur-Alzette** 8-I
- H · Monument National des Mineurs **Kayl** 12-I
- I · Bassin d'eau **Esch-Schifflange** 11-H
- J · Mine «Hondsbesch» **Nieder Korn** 7-G
- K · Ancien concasseur **Belvaux** 8-H
- L · «Buggien» **Fond-de-Gras** 4-H
- M · Train de laminage **Fond-de-Gras** 5-G
- N · Funiculaire **Rodange** 4-F
- O · Fours à chaux **Rumelange** 12-K
- P · Centrale électrique **Rumelange** 11-K
- Q · Ancienne gare **Clemency** 5-C
- R · Ancienne laiterie Celula **Bettembourg** 14-H

BELGIQUE

LUXEMBOURG

FRANCE

LE MINETT TRAIL

Ce sentier de randonnée de 90 kilomètres traverse la région Sud et relie plusieurs endroits de grand intérêt sur son parcours. Il met en valeur le patrimoine naturel et industriel de la MINETT UNESCO BIOSPHERE, qui permet de saisir le territoire dans toute sa spécificité.

Ainsi, en empruntant le MINETT TRAIL, vous découvrirez d'anciennes mines à ciel ouvert pour la plupart classées aujourd'hui réserves naturelles et dans lesquelles s'épanouissent une variété de faune et de flore protégée. Les fronts de taille minier vous offriront des vues panoramiques imprenables sur les paysages du Sud et les milieux naturels que sont les prairies sèches, les zones humides ou encore les espaces forestiers vous étonneront.

Le long du chemin, de nombreux gîtes insolites - les «Kabaisercher» - pourront vous accueillir pour terminer votre journée et passer la nuit dans notre région.

Les 11 communes de la région du syndicat intercommunal PRO-SUD forment ensemble la Minett UNESCO Biosphère. En 2020 elles ont rejoint le programme international sur l'Homme et la biosphère (MAB), créé en 1971 par l'UNESCO. Notre région est riche d'un patrimoine industriel qui représente une opportunité unique ; sa conservation participe au développement touristique et culturel et sa reconversion servira la société moderne. Une part importante de notre diversité biologique est liée aux anciennes activités minières, qui une fois abandonnées ont permis la restauration de milieux naturels très intéressants pour une série d'espèces protégées.

Notre vision est de développer un concept régional et partagé de l'évolution territoriale de la région pour que l'Homme et la Nature vivent en harmonie.

LÉGENDES



Les 6 zones centrales représentent 10% de la superficie de la région et sont classés en zones protégées d'intérêt national.

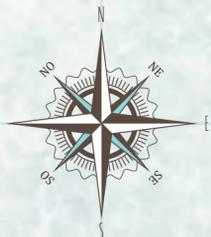
Elles sont constituées exclusivement de sites d'anciennes mines à ciel ouvert que la nature a recolonisé après leur fermeture définitive à l'arrêt de l'exploitation de minerai de fer en fin des années 1970. Elles visent à conserver des particularités et des fonctions écologiques importantes.



Les 26 zones tampons entourant ou jouxtant les zones centrales représentent 21 % de la superficie régionale et ont pour rôle de réduire au maximum les effets négatifs des activités humaines sur les zones centrales.

Elles se constituent de diverses zones Natura 2000 mais également de zones protégées d'intérêt national autres que les anciennes mines à ciel ouvert et forment un ensemble de biotopes les plus divers : vergers, prairies, zones humides ou encore forêts.

- Routes
- Villes
- - - - Minett trail



MINETT UNESCO BIOSPHERE



LES RÉSERVES DE BIOSPHERE ONT 3 FONCTIONS :

CONSERVATION :

Nous contribuons à la conservation des paysages, des écosystèmes, des espèces et du patrimoine industriel.

DÉVELOPPEMENT :

Nous encourageons l'émergence de projets qui contribuent à un mode de vie, de production et de consommation plus respectueux des ressources naturelles.

APPUI LOGISTIQUE :

La connaissance et la formation. Nous travaillons en collaboration avec les acteurs locaux, pour développer des projets d'éducation environnementales, de recherche et de surveillance.

LE RÉSEAU MONDIAL DES RÉSERVES DE BIOSPHERE DU PROGRAMME DE L'UNESCO SUR L'HOMME ET LA BIOSPHERE (MAB).

Depuis le 28 octobre 2020, Le Luxembourg via le syndicat PRO-SUD, participe au programme scientifique Man and Biosphere (MAB). Nous avons la possibilité d'échanger et de bénéficier des expériences et du savoir-faire du réseau mondial des réserves de biosphère.

Fin 2021, les réserves de biosphère étaient au nombre de 727 répartis dans 131 pays du globe.

En scannant ce code QR, vous accédez au site officiel du programme « l'Homme et la Biosphère » de l'UNESCO :



LES RÉSERVES DE BIOSPHERE SONT DIVISÉES EN 3 ZONES

- CENTRALE** (zones à haute sensibilité écologique),
- TAMPON** (zones protégées ou une activité humaine respectueuse de la nature peut se dérouler)
- TRANSITION** (les villes, les villages et les zones d'activités économiques)

LA ZONE CENTRALE DU «ELLERGRONN» (112ha) se situe sur le territoire de la ville d'Esch-sur-Alzette et abrite l'administration de la MINETT UNESCO BIOSPHERE



Anacamptis pyramidalis

MINETT UNESCO BIOSPHERE UN OUTIL DE TRAVAIL QUI SE DÉCLINE SUR L'ANCRAGE TERRITORIAL, LA COLLABORATION, LA PARTICIPATION CITOYENNE ET L'EXPERTISE SCIENTIFIQUE.

NOUS TRAVAILLONS SUR DIFFÉRENTS AXES POUR :

- Le développement durable régional via des projets innovants pour les 11 communes du PRO-SUD.
- La promotion des sciences naturelles et l'éducation au développement durable avec la participation des enfants, des jeunes et des citoyens.
- La valorisation des produits alimentaires locaux en circuit court.
- La promotion du tourisme durable.
- Le développement d'outils de communication pour une identité régionale forte.
- La coopération transfrontalière.

LA ZONE CENTRALE DU «KIEMERCHEN/SCHEIERGRONN/GROUSSEBËSCH» (392ha) se situe sur le territoire des communes de Differdange et Sanem et se compose de trois sites différents connectés par des zones tampons.



Differdange - Kiemerchen



L'Ardennais roux participant à l'entretien de réserves naturelles.



Gorgebleue (Luscinia svecica)

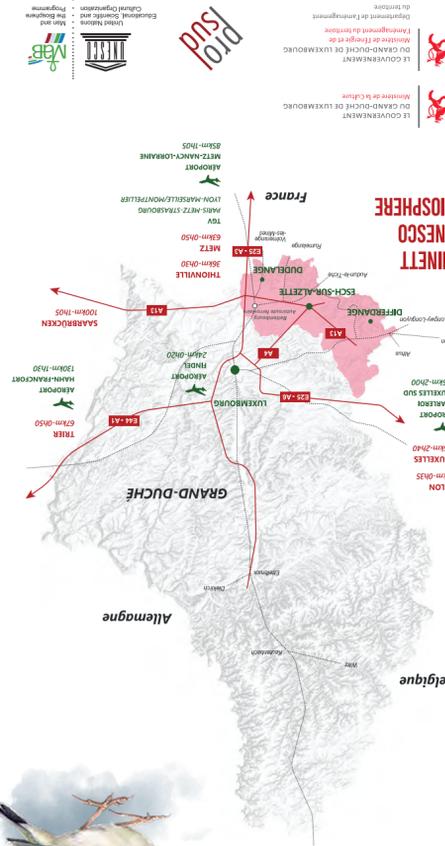
LA ZONE CENTRALE «LÉIFFRÄCHEN» (306ha) abrite le monument national des mineurs. Elle se situe sur le territoire des communes de Kayl et Rumelange.



Kayl - Léiffträchén

LES PARTENAIRES QUI SOUTIENNENT OU QUI SONT CONCERNÉS PAR LA GESTION DE LA RÉSERVE DE BIOSPHERE SONT :

- LES MINISTÈRES
- LES ONZE ADMINISTRATIONS COMMUNALES MEMBRES DE PRO-SUD
- SYNDICATS INTERCOMMUNAUX
- LES COMMISSIONS DES CONSEILS COMMUNAUX
- COMMISSION LUXEMBOURGEOISE POUR LA COOPÉRATION AVEC L'UNESCO
- ADMINISTRATION DE LA NATURE ET DES FORÊTS (ANF)
- ADMINISTRATION DE LA GESTION DE L'EAU (AGE)
- SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE (SICONA)
- NATURE & ÉMWTW A.S.B.L.
- EMWTWBERODUNG LËTZEBUERG A.S.B.L.
- MUSÉE NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE
- OFFICE RÉGIONAL DU TOURISME (ORT)
- INDUSTRIEKULTUR-CNCI ASBL (CENTRE NATIONAL DE LA CULTURE INDUSTRIELLE)
- FONDATION BASSIN MINIER
- INSTITUTIONS CULTURELLES (MUSÉES)
- ESCH2022 CAPITALE EUROPÉENNE DE LA CULTURE
- CELL CENTER FOR ECOLOGICAL LEARNING
- TRANSITION MINETT
- LIST
- LISER
- UNIVERSITÉ DE LUXEMBOURG ET CENTRES DE RECHERCHES
- CENTRE D'INITIATIVE ET DE GESTION LOCAL (CIGL)
- CHAMBRE DE COMMERCE
- CHAMBRE DES MÉTIERS
- LES ÉCOLES, LES LYCÉES, LES MOUVEMENTS DE JEUNESSE ET MAISON DE JEUNES
- LES CITOYENS, LES CLUBS ET ASSOCIATIONS, LES ARTISANS ET AGRICULTEURS, LES ARTISTES, LE SECTEUR PRIVÉ ET START-UP



RICHESSES DE LA MINETT UNESCO BIOSPHERE



- Bettembourg
- Differdange
- Dudelage
- Esch-sur-Alzette
- Käerjeng
- Kayl
- Mondercange
- Pétange
- Rumelange
- Sanem
- Schifflange



Lallengerbiërg

LA ZONE CENTRALE «BRUCHERBIËRG/LALLENGERBIËRG» (267ha) se situe sur le territoire des communes de Schifflange, Esch-sur-Alzette et Kayl.

LA ZONE CENTRALE «HAARD-HESSELSBIËRG-STAEBIËRG» (601ha) se situe sur le territoire des communes de Dudelage, Kayl et Rumelange. Elle est la plus grande réserve naturelle contiguë du Grand-Duché.



Mante religieuse (Mantis religiosa)



Ancienne usine de Schifflange

UN TERRITOIRE DENSE, PEUPLÉ, MULTICULTUREL, POST-INDUSTRIEL ET RICHE EN BIODIVERSITÉ.

La région a été fortement influencée par l'activité industrielle de la fin du 19^e siècle aux années 2000. L'extraction jusqu'à la fin des années 70, le traitement, puis l'abandon de l'exploitation du minerai de fer nommé « Minett » a laissé son empreinte dans le paysage.

L'architecture, les friches sidérurgiques, les minières, l'immigration en sont des exemples éloquentes. Aujourd'hui, ce territoire de 200 km² est riche d'une biodiversité retrouvée, d'un patrimoine à préserver et d'une rénovation urbaine importante.

- Une région frontalière avec la France et la Belgique
- Une densité moyenne de 884 hab./km²
- 11 communes : Bettembourg, Differdange, Dudelage, Esch-sur-Alzette, Käerjeng, Kayl, Mondercange, Pétange, Rumelange, Sanem et Schifflange
- Une superficie de 200 km²
- Une gouvernance réunissant les élus et techniciens locaux, des instances étatiques, des associations locales, des acteurs socio-économiques et les scientifiques
- Des espaces naturels protégés aux niveaux national et communautaire depuis les années 90



Prënzebiërg

- Plus de 177.001 habitants (près du tiers de la population nationale)
- Près de 150 nationalités et de 45,23 % de résidents étrangers
- Une région urbaine en pleine mutation, fière de son passé minier et sidérurgique
- Près de 7.000 sièges sociaux
- Plus de 600 hectares de friches industrielles en cours de rénovation dans les centres urbains
- 94.788 emplois offerts dont 51% occupés par des travailleurs frontaliers